

MISE AU CONCOURS
DE
TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE PLACES
ANNONCES ET INSERTIONS

—○—
TRAVAUX
—

Département de l'intérieur.
Direction des constructions.

Contrôle de l'équipement.

Sont mis au concours les *travaux de menuiserie (fourniture des fenêtres)* pour l'agrandissement du bâtiment du contrôle de l'équipement, au Wankdorffeld, à Berne.

Les plans, le cahier des charges et les formulaires de soumission sont déposés au bureau n° 180 de la direction soussignée (palais fédéral, pavillon ouest), à laquelle les soumissions doivent parvenir d'ici au 9 août 1917, sous pli fermé, affranchi et portant la mention extérieure *Soumission pour contrôle d'équipement.*

Berne, le 30 juillet 1917.

[2..]

Direction des constructions de la Confédération.

—
Arsenal de Winterthour.

Sont mis au concours les travaux de *terrassement, maçonnerie, canalisation, pierre factice, charpenterie, ferblanterie, couverture, plâtrerie, vitrerie, menuiserie, serrurerie et peinture pour la construction de quatre bâtiments destinés à l'agrandissement de l'arsenal de Winterthour.*

Les plans, le cahier des charges et les formulaires de soumission sont déposés à l'inspection des constructions fédérales de Zurich, avenue Clausius, n° 37.

Les soumissions doivent parvenir à la direction soussignée, d'ici au 13 août 1917, sous pli fermé, affranchi et portant la mention extérieure *Soumission pour arsenal à Winterthour*.

Berne, le 30 juillet 1917.

[2.]

Direction des constructions de la Confédération.

Arsenal de Brigue.

Sont mis au concours les *travaux de terrassement et serrurerie*, ainsi que la *fourniture des seuils en béton* et des *palissades en bois* pour la *clôture de l'arsenal à Brigue*.

Les plans, le cahier des charges et les formulaires de soumission sont déposés à l'intendance de l'arsenal de Brigue. Le 10 août, un fonctionnaire de l'inspection des constructions fédérales à Lausanne se rendra à Brigue pour donner, s'il y a lieu, des renseignements ultérieurs.

Les offres doivent parvenir à la direction soussignée, d'ici au 16 août 1917, sous pli fermé, affranchi et portant la mention extérieure *Soumission pour arsenal à Brigue*.

Berne, le 4 août 1917.

[2.]

Direction des constructions de la Confédération.

FOURNITURES

Département des postes et des chemins de fer.

Administration des postes.

Articles d'habillement.

L'administration des postes met au concours, entre les maisons suisses, la fourniture des articles suivants :

1. 330 grosses de boutons pour blouses (corozo, 20 mm, 4 trous);

2. 400 grosses de boutons pour pantalons, 18 mm, 4 trous, noirs;
3. 210 grosses de boutons pour pantalons, 14 mm, 4 trous, noirs;
4. 60 grosses d'agrafes pour pantalons, noires, n° 4803;
5. 70 grosses de boucles pour pantalons, noires, n° 140;
6. 9.000 paires d'insignes argentés, pour cols (cor de poste);
7. 1.000 étoiles argentées pour épaulettes;
8. 4.000 insignes argentés pour casquettes;
9. 500 rubans de chapeau (côtelé mi-soie noir 45 mm de largeur), de 1 m de longueur;
10. 9.000 cols de perles;
11. 500 m de velours noir pour cols, de 55 cm de largeur;
12. 750 m de drap bleu-mêlé foncé pour casquettes, de 140 cm de largeur; poids minimum : 400 gr par m;
13. 250 m de drap écarlate, sans sens, de 120 cm de largeur;
14. 1.000 m de doublure pour manteaux d'employés, de 90 cm de largeur;
15. 300 m de doublure (mi-laine) pour manteaux de postillons, de 140 cm de largeur;
16. 13.500 m de libet croisé, gris, de 90 cm de largeur;
17. 1.600 m de libet croisé, noir, de 90 cm de largeur;
18. 3.700 m de coutil pour poches, de 80 cm de largeur;
19. 2.200 m de toile raide, de 120 cm de largeur;
20. 1.500 m de toile pour pantalons, de 120 cm de largeur;
21. 4.000 m de doublure pour manches, de 100 cm de largeur;
22. 2.500 blouses de travail (grandeur I et grandeur II);
23. 1.000 blouses de toile (grandeur I et grandeur II).

Les produits de l'industrie étrangère ne sont acceptés que pour les articles qui ne peuvent pas être fabriqués en Suisse. La préférence sera donnée aux fabricants plutôt qu'aux intermédiaires. Pour tous ces articles, les soumissionnaires devront présenter des échantillons. Les fournisseurs devront s'engager à exécuter aux mêmes conditions de prix et de qualité les commandes supplémentaires qui leur seraient éventuellement faites au plus tard à la date d'expiration des délais de livraison, mais sous réserve que ces commandes n'atteignent pas une proportion supérieure au 25 % de la quantité livrée.

Les délais de livraison sont fixés ainsi qu'il suit :

pour les articles 1 à 7, 9 à 13 et 15 à 21 : mi-janvier 1918;
 » » » 8, 14, 22 et 23 : fin mars 1918.

Tous les articles sont livrables franco à notre bureau du matériel, à Berne, ou à une direction postale d'arrondissement, suivant qu'il en sera décidé plus tard.

Il n'est pas alloué d'indemnité pour le matériel d'emballage. Sur demande, ce matériel est renvoyé non-affranchi au fournisseur.

Les offres doivent être adressées à la direction générale des postes à Berne d'ici au 20 août 1917 au plus tard, sous pli fermé portant la suscription *Soumission pour articles d'habillement*. En revanche, on enverra les échantillons avec une liste directement à notre bureau du matériel. Les soumissionnaires sont liés par leur offre jusqu'au 10 septembre 1917.

Berne, le 30 juillet 1917.

[2].

Direction générale des postes.

PLACES

Les offres de service doivent se faire par écrit, franco, et être accompagnées de certificats de bonnes vie et mœurs; les postulants doivent indiquer distinctement leurs noms et prénoms, leur domicile et leur lieu d'origine, ainsi que l'année de leur naissance.

Lorsque le chiffre du traitement n'est pas indiqué, il sera fixé au moment de la nomination. Les autorités désignées pour recevoir les demandes d'emploi fourniront les renseignements nécessaires.

Branche de service, S'adresser à	Place vacante	Traitement Fr.	Délai d'inscription	Conditions d'admission
Département militaire. (Section des fortifications du service E. M. G.)	Commis de 1 ^{re} classe du bureau des fortifications de St-Maurice (attaché à l'officier du matériel).	3200 à 4300	8 sept. 1917 [3].	Officier avec connaissances techniques; connaissance du matériel de forteresse et des munitions; aptitude à l'instruction des troupes de forteresse.

Le bureau des fortifications de St-Maurice fournira des renseignements.

Branche de service S'adresser à :	Place vacante	Traitement Fr.	Délat d'inscription	Conditions d'admission
Département des finances et des douanes (Direction des douanes de Bâle).	Receveur au bureau se- condaire de Bâle-Freibur- gerstrasse.	3200 à 4000	11 août 1917 [2.]	Connaissance du ser- vice des douanes.

Département des postes et des chemins de fer.

Administration des postes.

Directions d'arrondissement.

1. Sous-chef de bureau à Lausanne. S'adresser, d'ici au 18 août 1917, à la direction des postes de Lausanne.
2. Aide de 1^{re} classe à la direction, à Lausanne. S'adresser, d'ici au 18 août 1917, à la direction des postes de Lausanne.
3. Chef de service à la direction, à Lucerne. S'adresser, d'ici au 18 août, à la direction des postes de Lucerne.

Dans les arrondissements.

1. Facteur de mandats à Brigue. S'adresser, d'ici au 11 août 1917, à la direction des postes de Lausanne.
2. Leveur de boîtes à Lausanne. S'adresser, d'ici au 11 août 1917, à la direction des postes de Lausanne.
3. Sous-chef de bureau à Fleurier. S'adresser, d'ici au 11 août 1917, à la direction des postes de Neuchâtel.
4. Sous-chef de bureau au Locle. S'adresser, d'ici au 11 août 1917, à la direction des postes de Neuchâtel.
5. Facteur de lettres à Soleure. S'adresser, d'ici au 11 août 1917, à la direction des postes de Bâle.
6. Commis à Lenzbourg. S'adresser, d'ici au 11 août 1917, à la direction des postes d'Aarau.

Administration des télégraphes.

- Télégraphiste et téléphoniste à Grindelwald. S'adresser, d'ici au 11 août 1917, à la direction des télégraphes de Berne.

MISE AU CONCOURS DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE PLACES ANNONCES ET INSERTIONS

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1917
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	32
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	08.08.1917
Date	
Data	
Seite	644-648
Page	
Pagina	
Ref. No	10 081 373

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.